

# Attentisme à marée basse

## International et National

L'attentisme consiste à différer toutes les décisions d'importance, tout en continuant de fonctionner au jour le jour. Actuellement, la situation sur le front des droits de douane s'est calmée, sans pour autant que quoi que ce soit ne soit réglé. Concernant la guerre au Moyen-Orient, il en va de même. Tout va plutôt mieux, mais ça pourra empirer... ou pas. Ainsi, le risque de destruction à long terme de capacités de production pétrolières semble s'amenuiser et la pression sur les prix et les taux est pour l'instant suspendue.

La croissance est atone en Europe. L'Allemagne est toujours en prise avec les chocs externes énergétiques et géopolitiques. Son industrie n'est toujours pas aussi motrice qu'on le souhaiterait, mais certains investissements engagés par l'État dans la transition et les infrastructures s'accroissent. A-t-on atteint le creux de la vague ?

Aux États-Unis, le mois d'avril a été caractérisé par une performance moins élevée qu'attendue et la Chine reste empêtrée dans la sous-consommation intérieure, sans pouvoir compenser par des exportations.

En comparaison, l'économie suisse dans son ensemble résiste, pour autant que l'on regarde les résultats effectifs. Ainsi, les entrées de commande sont en hausse, comme la durée de production assurée. Les inquiétudes sont pourtant plus aigües concernant la branche horlogère. Les exportations ont chuté de manière marquée en avril. La baisse cumulée sur les quatre premiers mois est de 3,9%. Cette faible performance n'est peut-être qu'apparente, car elle est engendrée principalement par le marché américain, qui reste pourtant en croissance à long terme (FH, le 2/06/2026).

Le franc maintient une croissance lente, mais suivie, de sa valeur, dans un contexte de demande mondiale mitigée, décourageant l'exportation et les investissements industriels.

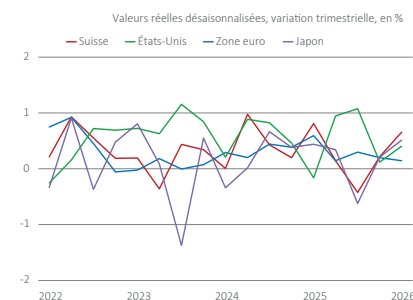
Toutefois, si des risques devaient se concrétiser – nouveaux conflits armés ou mouvements boursiers – on pourrait assister à une appréciation plus rapide du franc.

Dans ce contexte peu dynamique, les mauvaises nouvelles pourraient venir des anticipations. Du côté de la production, à l'exemple de la marche des affaires, elles sont atones. Mais c'est de la consommation que pourraient surgir les problèmes. En effet, les ménages reportent leurs dépenses. Le climat de consommation, qui est le principal indicateur avancé, reste bas et, même, baisse. Avec les annonces de probable croissance des coûts des assurances santé et un chômage un peu plus élevé qu'en 2025, on comprend que la morosité s'installe de ce côté.

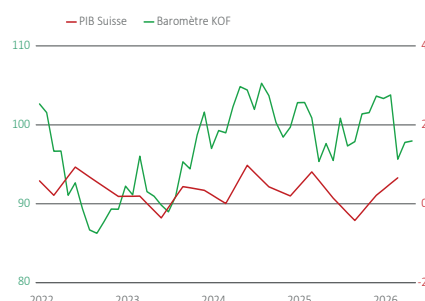
Rien de réjouissant donc dans la conjoncture actuelle, mais a priori, rien de trop préoccupant non plus. Dans une économie dont la conjoncture est, de plus en plus, déterminée par des chocs externes, producteurs comme consommateurs en viennent à attendre que de bonnes ou mauvaises nouvelles viennent prendre les décisions à notre place, plutôt que de développer et mettre en œuvre leurs propres plans. Ainsi, l'accalmie concernant les droits de douane américains laisse place à des courbes plates d'exportation et de constitution de stocks. De même, la perspective d'une accalmie dans le Golfe persique diminue la pression sur les prix et les taux. Même les banques centrales européenne et suisse, qui se préparaient à devoir contenir l'inflation, se mettent urgemment à ne rien changer à leurs taux.

En résumé, les entreprises évitent les investissements qui pourraient se révéler prématurés, mais de ce fait elles retardent aussi la reprise. À un certain moment toutefois, les décisions devront bien être prises. L'automne sera probablement plus actif.

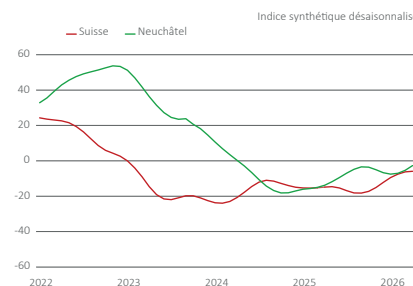
### Produit intérieur brut



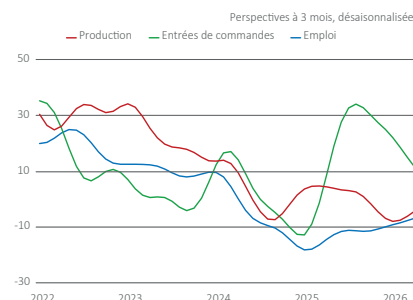
### PIB et Baromètre conjoncturel



### Marche des affaires dans l'industrie



### Perspectives dans l'industrie



## Canton de Neuchâtel

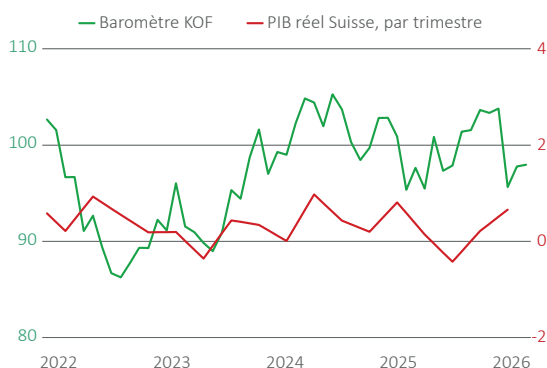
L'évolution du marché du travail neuchâtelois, sans être catastrophique, est de plus en plus préoccupante. L'écart avec le reste de la Suisse ne se creuse plus, mais les hausses du chômage survenues en 2024 et 2025 ne vont pas se résorber ces prochains mois. Le nombre de frontaliers continue à diminuer et les chômeurs de longue durée sont plus nombreux. Les RHT ont pourtant été prolongées jusqu'en janvier 2027. Même si on a passé le pic de leur utilisation, elles restent fortement sollicitées. On s'attend donc à ce que la reprise tarde. Les places vacantes annoncées stagnent.

Concernant le tourisme, rien à signaler. On attend l'été. Et l'avènement de la Capitale culturelle suisse en 2027.

Quant à l'évolution structurelle, on note à la fois une croissance marquée des faillites ces derniers mois, et en parallèle de nouvelles inscriptions au registre du commerce. On peut penser que c'est avant tout l'économie locale et régionale qui se restructure de manière accélérée.

# Indicateurs nationaux

## Baromètre conjoncturel du KOF



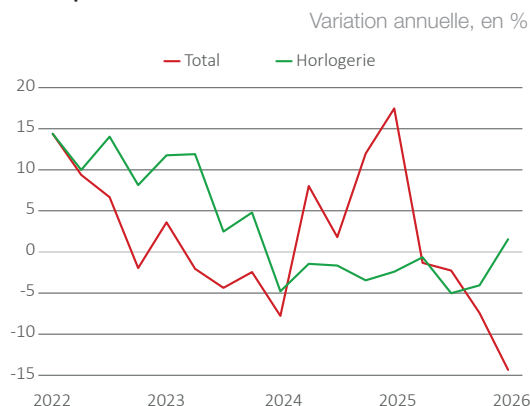
En mai 2026, le baromètre conjoncturel du KOF poursuit sa légère progression et s'établit à 98 points, après le creux observé en janvier.

L'indice PMI manufacturier affiche 54,5 points en avril 2026, un niveau nettement supérieur au seuil de croissance de 50 points. De son côté, l'indice PMI des services a légèrement reculé à 54,8 points, tout en restant également au-dessus du seuil de croissance.

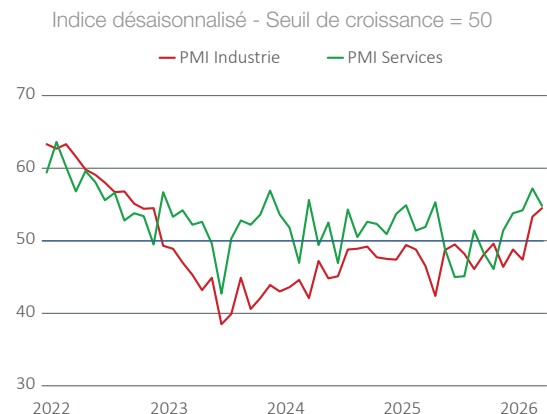
L'indice du climat de consommation s'établit à -40 points en avril 2026, affichant ainsi une légère amélioration. Ce niveau demeure supérieur à celui d'avril 2025.

En avril 2026, le franc suisse demeure particulièrement fort face aux principales devises internationales. Le taux de change s'est établi, en moyenne mensuelle, à environ 0,921 CHF pour 1 Euro et 0,787 CHF pour 1 USD.

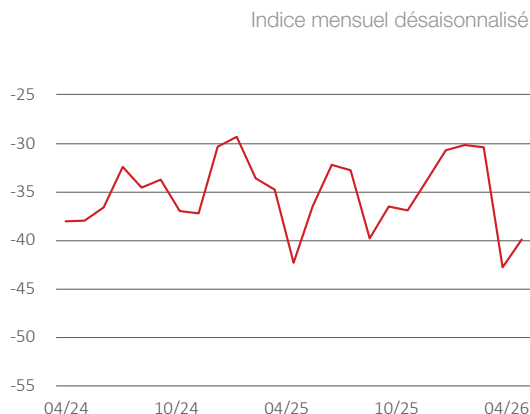
## Exportations trimestrielles suisses



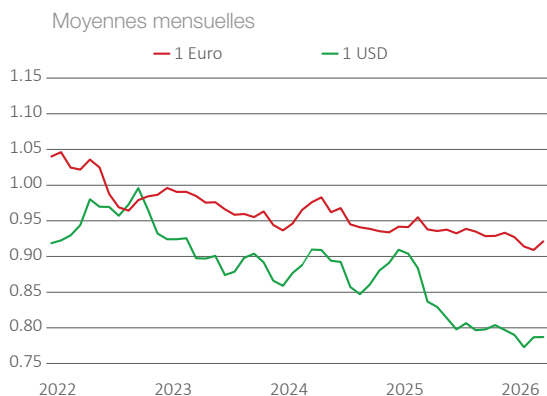
## Indice des directeurs d'achats



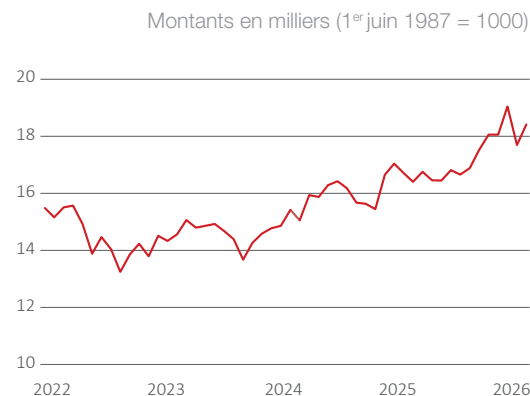
## Climat de consommation



## Cours du franc suisse



## Swiss Performance Index - SPI

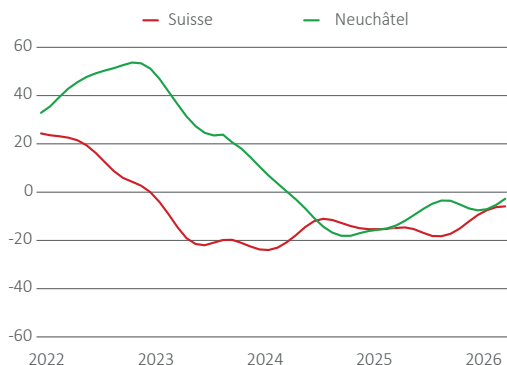


Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b> Variation par rapport au trimestre précédent, en %	1 <sup>e</sup> trimestre	+0.7 %	+0.8 %	Seco
<b>Baromètre conjoncturel</b> Indicateur composite mensuel	Mai	98.0	97.7	KOF
<b>Indice du climat de consommation</b> Données corrigées des effets saisonniers	Avril	-40.0	-42.4	Seco
<b>Indice des directeurs d'achats (PMI)</b> Corrigé des effets saisonniers. Seuil de croissance = 50				
PMI - Industrie	Avril	54.5	46.5	procure.ch, UBS
PMI - Services	Avril	54.8	51.9	
<b>Cours du franc pour 1 Euro</b> Moyenne mensuelle	Avril	0.921	0.938	BNS
<b>Swiss Performance Index (SPI)</b> Avec réinvestissement des dividendes, 1 <sup>er</sup> juin 1987 = 1000	Avril	18 551	16 479	BNS

# Enquête conjoncturelle dans l'industrie

## Marche des affaires dans l'industrie

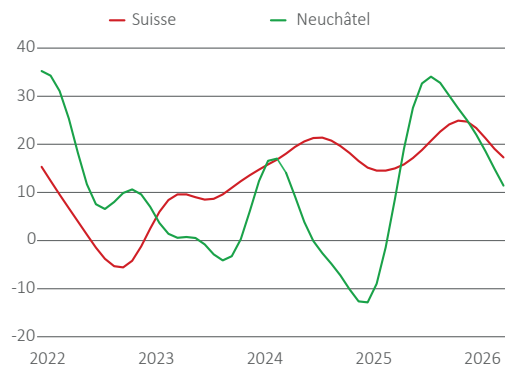
Indice synthétique désaisonnalisé



Selon l'enquête conjoncturelle menée par le KOF en avril 2026, le climat des affaires dans l'industrie neuchâteloise demeure négatif, bien qu'il se soit légèrement amélioré ces derniers mois.

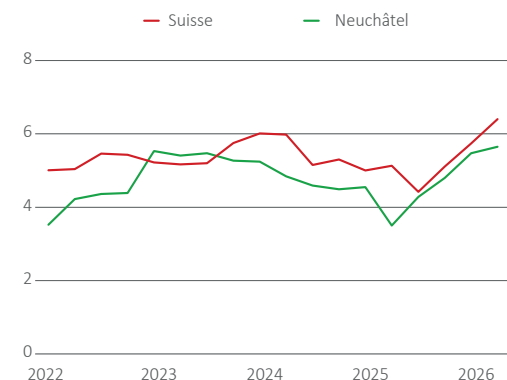
## Entrées de commandes

Perspectives à 3 mois, désaisonnalisées



## Durée de production assurée

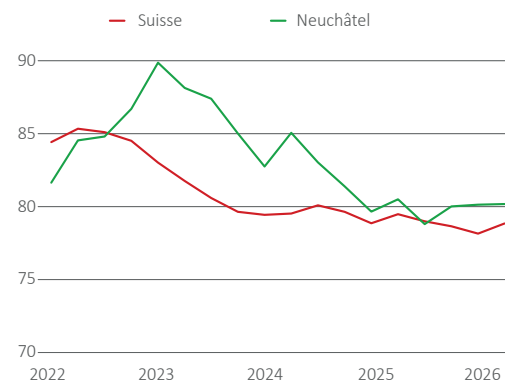
Nombre de mois



En avril 2026, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie s'est maintenu à 80%. Parallèlement, les réserves de travail ont progressé de 2,2 mois sur un an pour atteindre 5,7 mois.

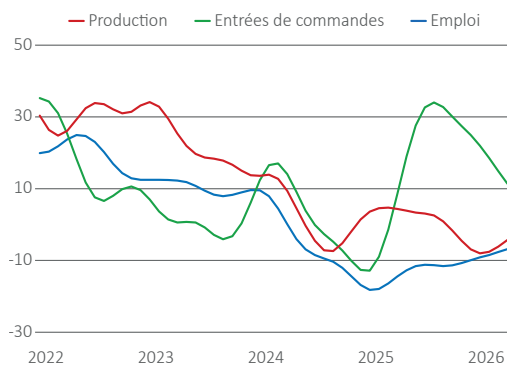
## Capacité technique de production

Taux d'utilisation, en %



## Perspectives dans l'industrie

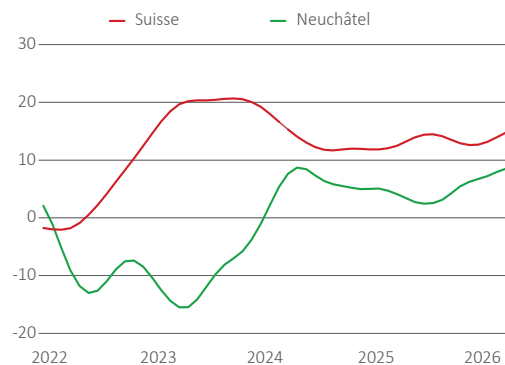
Perspectives à 3 mois, désaisonnalisées



En avril 2026, les perspectives de l'industrie neuchâteloise suisse restent contrastées pour les prochains mois: encourageantes pour l'évolution de l'emploi et de la production, mais défavorables en ce qui concerne les entrées de commandes.

## Stocks de produits finis

Indice désaisonnalisé



Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
<b>Marche des affaires dans l'industrie</b> Indice synthétique mensuel, corrigé des effets saisonniers	Avril	-2.7	-13.8	KOF
<b>Entrées de commandes</b> Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Avril	11.4	8.6	KOF
<b>Perspectives de production</b> Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Avril	-4.3	4.4	KOF
<b>Perspectives d'emploi</b> Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Avril	-6.9	-14.5	KOF
<b>Durée de production assurée</b> Nombre de mois	Avril	5.7	3.5	KOF
<b>Utilisation des capacités de production</b> En %	Avril	80.2	80.5	KOF

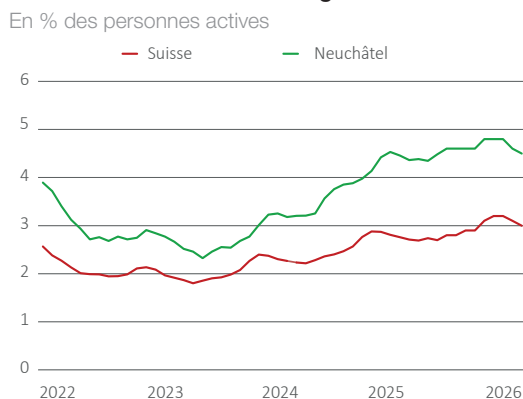
En avril 2025, le taux de chômage cantonal recule de 0,1 point par rapport au mois précédent pour s'établir à 4,5%. Il demeure toutefois légèrement supérieur à son niveau d'avril 2025 (+0,1 point de pourcentage). À l'échelle nationale, le chômage poursuit également sa progression, avec une hausse de 0,3 point sur un an.

Le nombre de places vacantes annoncées par les ORP a diminué de 28% entre avril 2025 et avril 2026

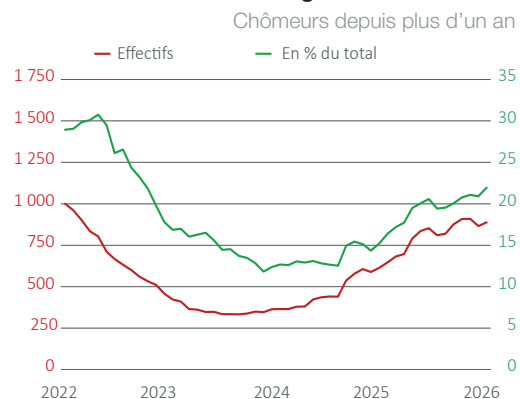
Au premier trimestre 2026, le nombre d'emplois dans le canton a reculé de 0,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette baisse est principalement due au secteur secondaire, qui enregistre une contraction de 1,9%, tandis que le secteur tertiaire demeure globalement stable.

À fin mars 2025, le canton de Neuchâtel comptait 16 179 travailleurs frontaliers, soit une diminution de 1,7% sur un an. Ce recul s'observe de manière relativement homogène dans les secteurs secondaire (-1,9%) et tertiaire (-1,7%).

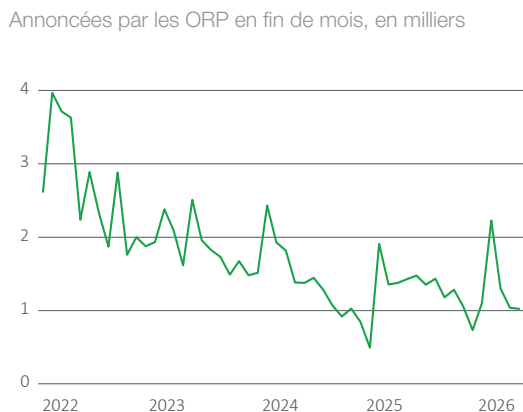
## Taux de chômage



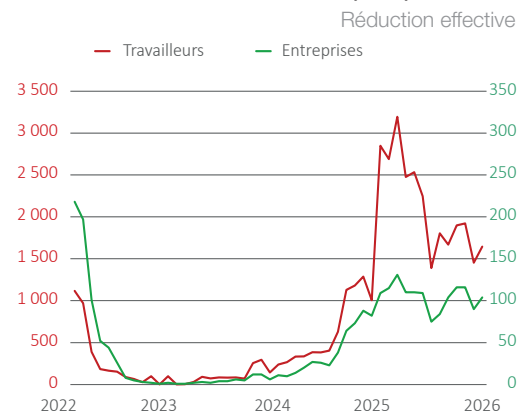
## Chômeurs de longue durée



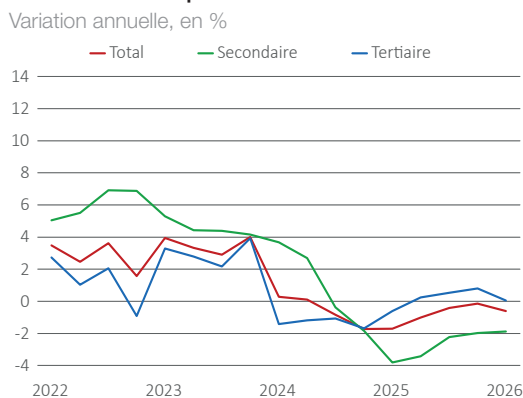
## Places vacantes annoncées



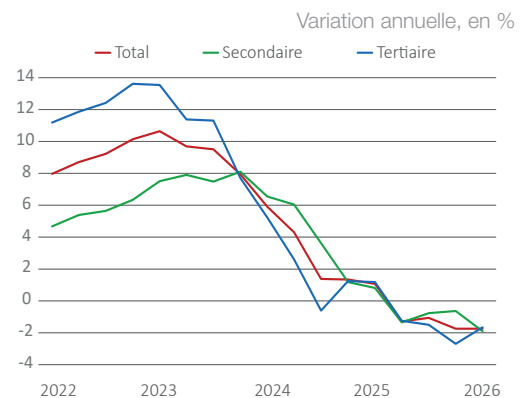
## Réduction de l'horaire de travail (RHT)



## Emploi



## Travailleurs frontaliers

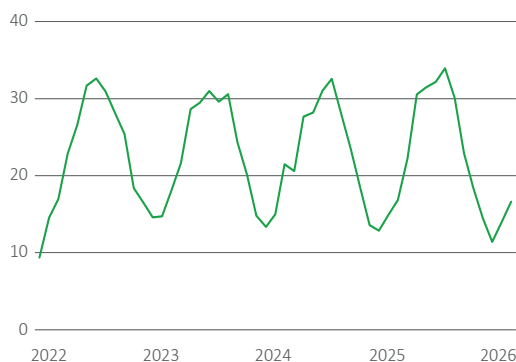


Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Taux de chômage En %	Avril	4.5 %	4.4 %	Seco
Chômeurs En nombre	Avril	4 043	3 948	Seco
Chômeurs de longue durée En nombre	Avril	888	647	Seco
Places vacantes annoncées par les ORP En nombre	Avril	1 023	1 428	Seco
Travailleurs touchés par les RHT En nombre	Janvier	1 644	2 849	Seco
Emploi Variation annuelle, en %	1 <sup>e</sup> trimestre	-0.6 %	-1.7 %	STATEM, OFS
Frontaliers Variation annuelle, en %	1 <sup>e</sup> trimestre	-1.7 %	+1.1 %	STAF, OFS

# Autres indicateurs cantonaux

## Nuitées dans l'hôtellerie

Nombre de nuitées en milliers, par mois



L'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 41 985 nuitées au premier trimestre 2026, soit une baisse de 5,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Le recul est particulièrement marqué du côté de la clientèle étrangère, dont les nuitées diminuent de 11,1%.

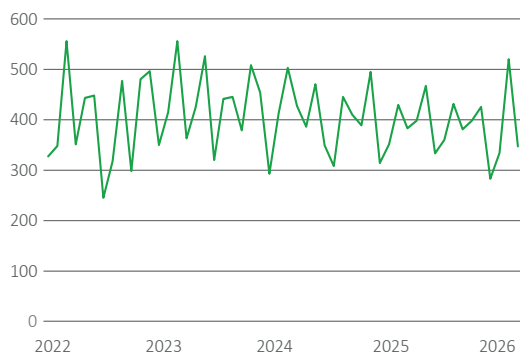
## Nuitées des hôtes étrangers

Part des nuitées en %, par mois



## Mises en circulation de voitures neuves

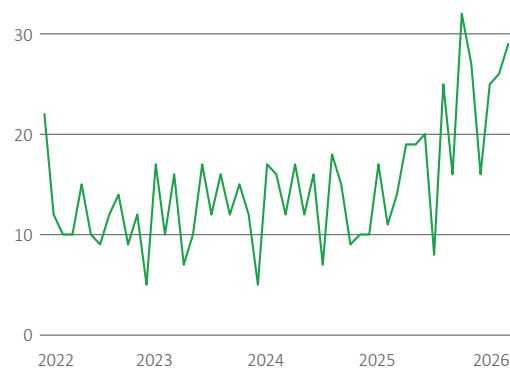
Voitures de tourisme, par mois



Au premier trimestre 2026, 290 nouvelles entreprises ont été inscrites au registre du commerce dans le canton de Neuchâtel, ce qui représente une progression de 10,7% par rapport à la même période en 2025.

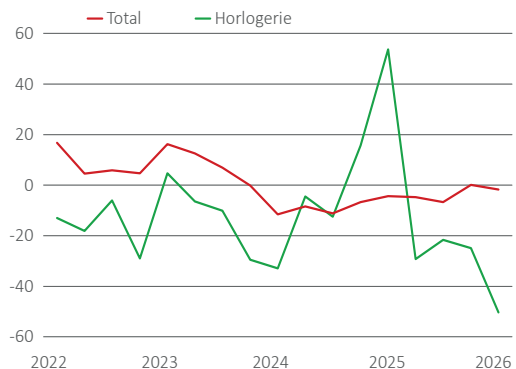
## Faillites prononcées

Entreprises individuelles et sociétés inscrites au RC



## Exportations trimestrielles neuchâteloise

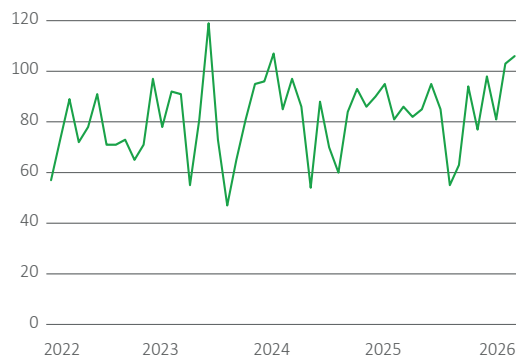
Variation annuelle, en % (données provisoires)



Sur les quatre premiers mois de l'année 2026, le Service des poursuites et faillites du canton a enregistré 93 faillites d'entreprises individuelles et sociétés inscrites au registre du commerce.

## Registre du commerce

Nouvelles inscriptions, par mois



Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Nuitées En nombre	Mars	16631	16835	HESTA - OFS
Nuitées étrangères En %	Mars	40.7%	44.1%	HESTA - OFS
Mises en circulation de voitures neuves Voitures de tourisme	Avril	347	383	OFS
Faillites prononcées Entreprises individuelles et sociétés inscrites au RC	Avril	13	19	Service des poursuites et faillites
Nombre d'inscriptions au registre du commerce Nouvelles inscriptions	Mars	106	86	Office du registre du commerce

## Un bilan positif après 8 ans d'application

Le salaire minimum neuchâtelois, accepté en votation populaire en 2011, a été validé par le Tribunal fédéral le 4 août 2017 à la suite de plusieurs recours. Celui-ci a précisé qu'il s'agit d'une mesure de politique sociale qui ne doit pas empiéter sur les libertés économiques. C'est pourquoi le montant minimal se situe à un niveau suffisamment bas pour ne pas parasiter l'activité économique, soit à 21,35 CHF/heure à Neuchâtel en 2026. À un tel niveau, il est difficilement concevable que la compétitivité d'une région et de ses entreprises soit remise en question.

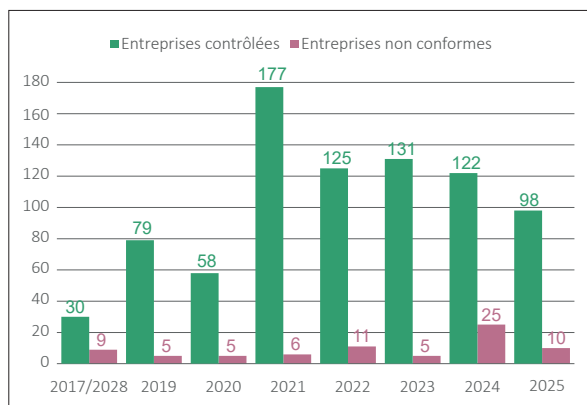
Le canton de Neuchâtel a fait office de pionnier en Suisse en introduisant un salaire minimum dès 2017.

Aucun effet négatif significatif sur l'emploi n'a ainsi été constaté durant ces huit dernières années, pas plus qu'une augmentation de l'aide sociale ou du taux de chômage qui pourraient être corrélés au salaire minimum cantonal. Ces aspects faisaient en effet partie des craintes relevées par les recourants au Tribunal Fédéral. Dans la pratique, il correspond à une limite minimale assurant aux salarié-e-s des moyens de subsistance dignes. En bref, il constitue un outil de protection sociale face au risque de pauvreté et un signal fort de lutte contre la précarisation des travailleuses et des travailleurs. Il peut également atténuer la facture sociale de l'État en permettant de vivre de son travail.

Appliqué et conçu de manière pragmatique, le salaire minimum neuchâtelois connaît des exceptions, à l'instar de l'agriculture (un salaire minimum inférieur, soit à 18,15 CHF/heure en 2026, s'y applique). Un régime spécial concerne les jeunes, afin d'éviter que le salaire minimum freine leur intégration professionnelle. Sont exclues du périmètre neuchâtelois du salaire minimum les situations s'inscrivant dans un contexte de formation ou durant les vacances. Ce régime limite toutefois les abus en restreignant dans le temps les engagements au titre de « stagiaire » ou « premier emploi ». De plus, il vise aussi à éviter un effet d'aubaine pour les jeunes, notamment les étudiant-e-s vivant chez leurs parents. Les emplois de vacances des jeunes de moins de 25 ans ne sont en effet pas concernés.

### Contrôles liés au salaire minimum

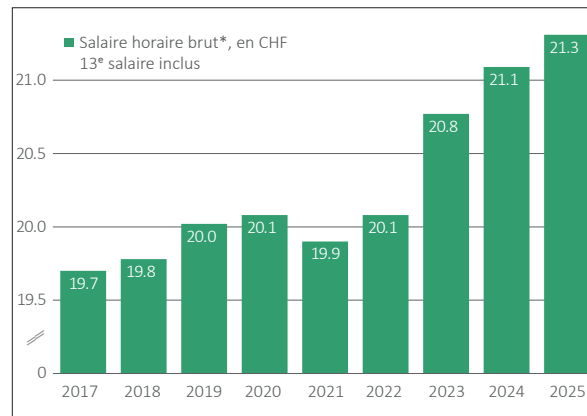
Nombre d'entreprises contrôlées, par année



La commission tripartite « salaire minimum » a été nommée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Selon l'article 77a de la loi sur l'emploi et l'assurance chômage, celle-ci devait être active pour une période de huit ans. Dès lors, les travaux de la commission ont pris fin le 31 octobre 2025.

### Montant du salaire minimum

Évolution du salaire minimum du canton



\*adapté en août de chaque année à l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

### Très peu de dossiers conduisent à une procédure pénale

À fin 2025, la commission tripartite « salaire minimum » du canton de Neuchâtel pouvait après 8 ans de mise en œuvre tirer un bilan positif. Le dispositif s'applique sans difficultés et suscite peu de contestations.

Après huit ans d'application, le salaire minimum est globalement bien accepté et respecté par les employeur-se-s du canton. Lors de contrôles, en cas d'irrégularités, les entreprises se mettent généralement très rapidement en conformité. C'est ainsi, au total, un montant d'environ CHF 165'000 qui a été remboursé aux travailleuses et aux travailleurs de notre canton pour 820 entreprises contrôlées sur la période en question (graphique ci-contre : nombre de contrôles liés au salaire minimum par année et de cas en non-conformes). Au final, très peu de dossiers conduisent à une procédure pénale.

Nonobstant cette expérience pragmatique et positive, le principe du salaire minimum est aujourd'hui sous tension au Parlement fédéral. Des motions l'attaquent au nom du partenariat social, faisant prévaloir les salaires minimaux de quelques conventions collectives de travail sur les minima cantonaux. Dans le cadre de la libre circulation des personnes, un salaire minimum cantonal constitue une barrière importante contre la sous-enchère salariale. Cet enjeu est d'autant plus sensible que notre pays est potentiellement à la veille d'une votation cruciale sur l'Europe.

Service de l'emploi